

Éléments d'introduction
Séminaire " Le PEI Agri, au service des transitions"
Rennes, le 16 novembre 2017
Philippe de Guénin,
Directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de
Bretagne
Ministère de l'agriculture et de l'alimentation

Monsieur le Directeur Général Adjoint, Monsieur le Vice Président, Mesdames, Messieurs,

Je vous prie d'excuser Catherine Geslain-Lanéelle, Directrice générale de la performance économique et environnementale des entreprises, au Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, retenue par d'autres engagements.

Je suis heureux que soit accueilli en Bretagne ce second séminaire national du Partenariat pour l'innovation (PEI), organisé par le Réseau rural national avec le Conseil régional de Bretagne, et notamment Olivier Allain, vice président de la Région Bretagne, coordinateur par ailleurs des Etats généraux de l'alimentation.

Je remercie pour sa présence Mihail Dumitru, directeur général adjoint de la DG Agri et de Barend Verachtert, Chef d'unité à la DG recherche de la Commission Européenne, qui feront l'honneur de clôturer ce séminaire et qui montre l'intérêt tout particulier porté par la Commission européenne au développement dynamique du PEI dans notre pays.

Enfin je remercie l'ensemble des 120 participants ainsi que les nombreux acteurs qui vont venir témoigner au sujet de projets régionaux et européens du PEI, issus de Bretagne, du Grand Ouest, de Normandie mais aussi d'Occitanie et de Bourgogne-Franche-Comté,

ainsi que les deux animateurs des tables rondes : Pierre DUPRAZ, directeur de recherche à l'INRA en économie et Jean-Luc Perrot, directeur général du pôle de compétitivité VALORIAL basé en Bretagne.

Le séminaire sera suivi de visites de groupes opérationnels du PEI, organisées par le Pôle Agronomique Ouest avec les partenaires des projets, en particulier le Lycée agricole de Saint-Aubin du Cormier et la Station INRA à Saint-Gilles.

Ce second séminaire, qui se tient 3 ans après le démarrage de la programmation 2014-2020, et seulement deux ans après l'adoption des programmes de développement rural est l'occasion de se réjouir du FEADER programmé dans les régions, mais aussi au niveau européen au titre du défi 2 de la politique de la recherche Horizon 2020. Et de montrer à la DGAgri combien la France a adhéré à cette démarche.

I- Une dynamique du déploiement du PEI en Régions :

Au 1er novembre 2017, 29 appels à projets (AAP) de groupes opérationnels (GO) avaient été lancés et ce sont 100 GO sélectionnés déjà dans 13 régions, au titre de 18 programmes de développement rural (PDR). 70 autres GO sont en cours de sélection et 5 autres AAP sont encore prévus en 2017 (au titre de 8 PDR).

On doit souligner 2 points :

- la diversité des objectifs d'innovation des projets :

Systèmes de productions agricoles, autonomie protéique, nouvelles filières ou nouveaux produits, valorisation alimentaire ou non alimentaire, qualité sécurité des produits, gestion durable des ressources (sol, eau, air), santé des végétaux et animaux... ou encore usage numérique, outils de connaissance/pilotage, transmission de connaissances, installation, attractivité territoire... et de nombreuses innovations réellement "innovantes" difficiles à intégrer dans des classifications habituelles

- la contribution des GO aux grands chantiers et a fortiori aux transitions, économique, environnementale, sanitaire, ... :

ainsi les projets présentés ce matin qui participent à l'autonomie protéique, la création de valeurs, ou encore la quarantaine de GO qui ciblent directement l'agro-écologie, ou une vingtaine d'autres qui ciblent la triple performance.

II - Une dynamique des travaux européens du PEI et de la participation française à ces travaux :

Quelques chiffres illustrent cette dynamique.

28 "focus groupes" en charge d'examiner une question précise au niveau européen ont été lancés par le réseau européen du PEI et 63 experts français sont impliqués dans 27 d'entre eux, c'est à dire que la France est présente dans la quasi totalité des groupes constitués au niveau européen, ce qui permet à la fois de diffuser l'expertise française au sein de ces groupes mais aussi de se tenir informés et de pouvoir échanger avec des experts des autres états membres.

Par ailleurs, 69 projets européens du PEI sont soutenus par HORIZONS 2020("Projets multi-acteurs" de recherche appliquée ou "réseaux thématiques" repérant les innovations)

Ceci prouve que les thématiques abordées sont en phase avec les besoins du terrain.

III - Une dynamique en lien avec les priorités des politiques publiques en France

Au delà cet état des lieux, le PEI est un dispositif qui produit des résultats intéressants à partager et à observer, en lien notamment avec les chantiers engagés dans le cadre des États généraux de l'alimentation, lancés par le Président de la République Emmanuel MACRON en Juillet dernier et organisé par le Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation Stéphane TRAVERT, en lien avec de nombreux autres ministères (Santé, Économie et Finances, Transition écologique et solidaire...)

Les thématiques du séminaire PEI d'aujourd'hui, "Autonomie protéique, c'est possible", "initiatives locales et créations de valeur(s)" sont ainsi très liées au travaux des EGA. Parce qu'elles correspondent aux préoccupations des acteurs de terrain, elles en sont naturellement des composantes.

Pour schématiser ma pensée, je dirais que le PEI permet d'aborder les grands sujets sociétaux : prise en compte de l'environnement, prise en compte du bien être animal, des équilibres territoriaux, etc... là où les seules forces du marché ne permettent pas d'orienter les producteurs et filières à bref délai, car il faut combiner les effets de l'économie des filières

aux efforts de la recherche, de l'enseignement, qui combinent l'économie avec la sociologie, voire la culture

Ce matin nous devrions pouvoir appréhender :

- comment les projets du PEI, travaillés par des collectifs, s'inscrivent bien dans la façon des EGA de poser le débat, cette façon de "se mettre à table" autour d'objectifs partagés;
- comment ils ont l'illustration du fait que les solutions existent, au bénéfice de tout, au sein des filières ;
- et confirmer l'intérêt des projets collaboratifs pour réussir les transitions de l'agriculture et de la production alimentaire, l'importance des activités des réseaux pour contribuer à la connexion des acteurs au transfert des connaissances et des innovations.

Et plus largement que l'agriculture et l'alimentation sont des secteurs porteurs de multiples enjeux pour l'avenir.

Je vous remercie pour votre attention et nous souhaite de fructueux travaux.